

Résultats statistiques

Bilan et état de la population du canton de Genève en 2009

Résultats de la statistique cantonale de la population

A la fin 2009, le canton de Genève compte 457 628 habitants. Par rapport à 2008, la population résidente augmente de 4 189 personnes (soit + 0,9 %, contre + 1,3 % en 2008). Elle s'accroît grâce aux 4 540 naissances enregistrées et aux 25 343 nouveaux arrivants. Mais dans le même temps, elle diminue, de façon moins marquée, du fait des 3 195 décès et des 22 499 départs vers l'extérieur du canton.

L'augmentation de la population résidente reste encore largement positive cette année malgré la situation très tendue qui demeure sur le marché du logement et en dépit de la récession qui a frappé l'économie genevoise dès fin 2008. Bien que, durant 2009, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) soit positif, la croissance démographique est principalement due à l'excédent des arrivées dans le canton sur les départs.

Solde migratoire : principal facteur de la croissance démographique

En 2009, le solde migratoire se révèle relativement fort, il s'élève à 2 844 personnes. Comme chaque année, il est la résultante de nombreux mouvements : en 2009, 25 343 arrivées (- 5,6 % par rapport à 2008) et 22 499 départs (- 1,1 %) sont enregistrés avec l'extérieur du canton.

Les personnes arrivant de l'extérieur, d'un autre canton suisse ou d'un autre pays, se composent d'environ 83 % d'étrangers (soit 20 976 arrivées) et de 17 % de Suisses (soit 4 367 arrivées). Si les étrangers viennent très majoritairement de ... l'étranger, la provenance des Suisses est plus équilibrée : 48 % viennent d'un autre canton suisse et 52 % d'un autre pays.

Deux tiers des personnes qui émigrent à l'extérieur du canton sont étrangères (14 778 sur 22 499 départs). Pour celles dont la destination est connue, 24 % indiquent se rendre dans un autre canton de Suisse et 76 % dans un autre pays¹.

Pour le tiers restant d'émigrants suisses enregistrés en 2009, 47 % déclarent s'installer dans un autre canton de Suisse (parmi ceux-ci, 1 sur 4 dans le district de Nyon) et 46 % à l'étranger (dont 2 sur 5 dans les départements français de l'Ain ou de la Haute-Savoie)².

Les arrivées et départs de personnes ayant une nationalité de l'UE à 27 (France, Portugal, Italie, Royaume-Uni et Allemagne, principalement) représentent plus de la moitié des mouvements d'étrangers. Le phénomène n'est pas nouveau : au tournant des années 90, les immigrés ou émigrés étrangers ayant une nationalité de l'UE à 27 représentaient 70 % du total. Les nationalités des migrants se sont donc diversifiées au fil des années.

En 2009, l'excédent migratoire total de 2 844 personnes s'explique uniquement par le fort gain migratoire des étrangers (+ 6 198). En effet, cette année encore, parmi les Suisses, les départs sont nettement plus nombreux que les arrivées, d'où un fort déficit migratoire (- 3 354). Immigration étrangère forte et émigration des Suisses sont habituels pour le canton depuis 1981.

¹ Pour environ 40 % des émigrants étrangers, la destination est inconnue.

² Pour environ 7 % des émigrants suisses, la destination est inconnue.

Un solde naturel cependant élevé

En 2009, le solde naturel s'élève à + 1 345, en légère baisse par rapport à celui de 2008 (+ 1 744). Ce recul s'explique par la diminution du nombre de naissances (- 309), le nombre de décès restant stable.

Le solde naturel des Suisses se fixant à + 300, l'excédent naturel des étrangers (+ 1 045) est à l'origine de plus des trois quarts du solde total. L'importance du gain naturel des étrangers est due au faible nombre de décès de cette population (665). En effet, comme beaucoup d'étrangers se naturalisent (voir le paragraphe suivant) ou quittent le canton au moment de leur retraite, cela entraîne une diminution du nombre de décès de résidents étrangers dans le canton de Genève.

De nombreux changements d'origine

Depuis 2000, le nombre de changements d'origine augmente nettement dans le canton de Genève : 4 400 en moyenne par an de 2000 à 2009, contre 1 870 de 1990 à 1999. Cette accélération s'explique par le fait qu'un nombre important d'étrangers vivent depuis longtemps en Suisse et qu'en conséquence bon nombre d'entre eux remplissent les conditions pour accéder à la naturalisation, par les effets de la naturalisation facilitée, mais aussi grâce à la baisse des émoluments intervenue en 2000. En 2009, 4 248 étrangers sont devenus suisses. Le taux brut de naturalisation des résidents étrangers est de 2,4 % (contre 2,0 % en 2008 et 3,7 % en 2006, année record).

Les naturalisations entraînent une augmentation du nombre de résidents suisses et une baisse du nombre de résidents étrangers. Cependant, les gains naturel et migratoire (+ 7 243) des étrangers compensent largement la perte (- 4 248) due aux changements d'origine.

A la fin 2009, la population suisse résidant dans le canton de Genève s'élève à 278 243 personnes, soit une hausse de 1 194 personnes en un an (+ 0,4 % contre + 0,3 %, en 2008). Une nouvelle fois, l'effectif des Suisses ne croît que grâce au nombre important d'acquisitions de la nationalité suisse par des résidents étrangers. Sans ces naturalisations, l'effectif des résidents suisses du canton aurait diminué de 3 054 personnes et l'effectif des résidents étrangers aurait augmenté de 11 491 personnes. A la fin 2009, la population résidente suisse représente 60,8 % de la population résidente totale.

Quelles sont les communes les plus concernées par les migrations inter-cantoniales et internationales ?

En 2009, les mouvements migratoires avec l'extérieur du canton représentent 5,6 arrivées et 4,9 départs pour 100 habitants. Effet net de ces mouvements : la ville de Genève gagne 2 357 habitants, les communes de la première couronne³ 419 (principalement Vernier et Grand-Saconnex) et celles de la deuxième couronne⁴ 99 (principalement Meyrin). Seules les communes périurbaines⁵ perdent quelques habitants (- 31 personnes).

... et par les migrations intercommunales ?

Le canton de Genève se caractérise par des mouvements de population internes importants malgré une situation sur le marché du logement tendue. En 2009, 20 220 personnes ont ainsi changé de commune de domicile, soit 8 changements d'adresse pour 100 habitants. La ville de Genève perd 1 686 habitants, tandis que les communes de la deuxième couronne en gagnent 799 (principalement Versoix et Thônex), celles de la première couronne 689 (principalement Grand-Saconnex et Lancy) et les communes périurbaines 198.

Contact : Sophie Mouchet (tél. : +41 22 388 75 38)

Résultats statistiques n° 3, février 2010

³ Première couronne : Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Onex et Vernier.

⁴ Deuxième couronne : Bardonnex, Bernex, Confignon, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Puplinge, Satigny, Thônex, Versoix et Veyrier.

⁵ Communes périurbaines : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bellevue, Cartigny, Céligny, Chancy, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Dardagny, Genthod, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Pregny-Chambésy, Presinge, Russin, Soral, Troinex et Vandoeuvres.